CONSEILS

Le repos

> Pas de gros efforts, pas de sport en fonction de la prescription.

Généralités

> La douche est autorisée avec un pansement spécifique.

> La reprise du sport et de la conduite sont en lien avec votre rééducation.

RISQUES ET COMPLICATIONS

> Douleur
> Fièvre (> 38°)
> Retard de cicatrisation pouvant nécessiter des soins locaux prolongés

Dès l'apparition de ces symptômes

CONTACTEZ :
Le cabinet (en semaine de 9h à 17h)
- du Dr Badet au 04 37 03 30 00
- des Dr Combes et Marchetti au 04 81 09 06 09
- du Dr Noyer au 04 74 28 20 14

et/ou le service orthopédique de la clinique au 04 74 43 60 60 (nuit et week-end)

VOTRE COOPERATION EST INDISPENSABLE

Clinique Saint Vincent de Paul
70 avenue du Médipôle
38300 Bourgoin-Jallieu
n° FINESS 380780197
Tel: 04.74.43.60.60
Fax: 04.74.43.61.61

Alliance des Maternités Catholiques

Septembre 2015
EN DIP 242

Clinique Saint Vincent de Paul

PASSEPORT AMBULATOIRE
Chirurgie méniscale sous arthroscopie

Voici les informations qui vous aideront à préparer votre intervention à la clinique.

Avant votre hospitalisation :

❒ Avez-vous pris votre rendez-vous avec l'anesthésiste?

❒ Avez-vous fait votre pré admission en vous munissant des documents suivants ?

> carte d'identité ou livret de famille ou carte de séjour ou passeport

> carte vitale

> carte de mutuelle

> feuille jaune d'admission complétée

❒ Avez-vous contacté une infirmière libérale pour les soins lors de votre retour à domicile si prescrit?

❒ Avez-vous pris rendez-vous avec un kinésithérapeute?

❒ Etes-vous allé à la pharmacie acheter les médicaments (si prescrits) et le produit pour la douche?

❒ Avez-vous acheté l'attelle réfrigérée?

La veille de votre intervention :

> Votre heure d'arrivée vous sera communiquée par une secrétaire par téléphone. Si vous n'êtes pas joignable, contactez la secrétaire au 04 74 43 61 54 (de 11h à 17h)
ou au 04 74 43 60 60 après 17h.

Dans le cadre de la lutte contre les infections nosocomiales, des règles strictes d'hygiène sont à respecter:

> Prenez une douche en vous lavant le corps et les cheveux avec le savon antiseptique en respectant les consignes données par le chirurgien.

Le jour de votre intervention :

Soyez à jeun selon les recommandations qui vous ont été données par l'anesthésiste et précisé par la secrétaire.

Ne fumez pas, ne mangez pas de bonbon ni mâchez de chewing gum.

A domicile avant votre arrivée à la clinique:

> Prenez une douche en vous lavant le corps et les cheveux avec le savon antiseptique identique à celui utilisé la veille.

> Ne portez aucun bijou, y compris alliance et piercing.

> Ne vous maquillez pas et habillez vous avec des vêtements propres.

>Bien ramener vos résultats de bilans sanguins, la carte de groupe sanguin, l'IRM et les clichés radiologiques.

A votre arrivée, passez au bureau des entrées du service ambulatoire (au 1er étage).

Vous êtes accueilli par l'infirmière

Vous partez ensuite au bloc opératoire.

Après votre intervention :

> Vous restez un moment en salle de réveil.

> Vous êtes installé dans votre chambre et une infirmière assure votre surveillance.

> Votre douleur est évaluée plusieurs fois si c'est nécessaire.

> Une attelle réfrigérée vous est posée dès le retour de bloc.

> Une collation vous est proposée selon la prescription du médecin anesthésiste.

> Une séance de kinésithérapie peut être réalisée sur prescription médicale.

> Le chirurgien vous rend visite avant votre départ.

> Vous pouvez alors remplir le questionnaire de satisfaction qui vous a été donné à l'entrée.

Votre sortie :

Rappel des obligations réglementaires:

> Vous devez être accompagné pour votre retour à domicile (conduite interdite).

> Vous ne pouvez pas rester seul la 1ère nuit après votre intervention.

> Vous suivez les consignes données par le chirurgien.

Le lendemain de votre intervention :

> Prenez les antalgiques prescrits pendant les 48 premières heures **systématiqueme**nt et adaptés à votre douleur

Les suites opératoires

> La réfection de pansement est faite comme noté sur l'ordonnance avec pansement douche possible dès le lendemain de l'opération.

> La convalescence et un arrêt de travail sont adaptés au métier que vous exercez.

> Une consultation de contrôle avec votre chirurgien est prévue quelques semaines après l'intervention.

> 3 à 4 séances de kinésithérapie sont prévues.